

# Fleurir en liturgie : le sens de notre mission

Par Marie-Odile Lalo,

*Membre du département Fleurir en liturgie au sein du SNPLS*

« Fleurir en liturgie » est un service d'Église, son but est de contribuer à la beauté de la liturgie en fleurissant l'espace de la liturgie avec une composition florale. Pour qualifier d'une manière plus ajustée cette mission, l'appellation « Art floral au service de la liturgie » est devenue « Fleurir en liturgie ». Et puisque nous participons à l'acte liturgique, à la célébration, nous sommes acteurs de la liturgie au même titre que les choristes, l'organiste, les lecteurs, les personnes qui distribuent la communion, etc. Nous sommes acteurs au service de la liturgie, c'est-à-dire au service de l'acte du peuple de Dieu.

Comment, en tant que « fleuristes » ou personnes chargées du fleurissement, soutenons-nous cela ? Comment, par ce fleurissement, prenons-nous conscience que nous exerçons notre sacerdoce baptismal ? Comment aidons-nous les personnes rassemblées pour l'eucharistie à entrer dans la prière de la communauté ? Pour répondre à ces questions, nous retenons sept attitudes qui caractérisent notre service d'Église.

- **Recevoir**, recevoir la végétation que Dieu nous donne et la lui **offrir** dans la célébration après l'avoir observée et arrangée. Rappelons-nous les premiers mots de la liturgie eucharistique dans la préparation des dons : « *Tu es béni, Dieu de l'univers, toi qui nous donnes ce pain et ce vin, fruits de la terre et du travail des hommes ; nous te les présentons (nous te les offrons, nous te les donnons), ils deviendront le pain de la vie, le vin du Royaume éternel* ». Plus loin : « *Nous te présentons cette offrande prélevée sur les biens que tu nous donnes* » ; « *Fais que nous devenions nous-mêmes une offrande à ta gloire* ». Ainsi, avec cette composition, c'est nous-mêmes, la création et notre travail que nous offrons. Pour cela, il nous faut, d'une part contempler la nature pour choisir les éléments naturels (fleurs et feuillages, branches, mousse, etc.) avant de les arranger en les ajustant en fonction de la couleur du temps liturgique et, d'autre part sélectionner le contenant (vase, souche par exemple).
- **Sentir**. La liturgie sollicite nos cinq sens. Comme chargées du fleurissement, c'est plus particulièrement l'odorat qui est mis en éveil.
- **Conduire** l'assemblée du visible à l'invisible. La composition florale est au service de la liturgie. Elle n'a pas sa finalité en elle-même et le regard ne doit pas s'y arrêter. Elle ne doit pas être un obstacle mais elle doit conduire notre regard vers plus grand qu'elle, vers cet Autre que nous venons rencontrer. En effet, l'arrangement floral, à l'instar de la musique liturgique, **accompagne** la prière de la communauté rassemblée

qui célèbre l'Alliance de Dieu et de son peuple et qui, ainsi, **rend grâce** en entrant dans ce grand mouvement eucharistique.

- **Repartir** en laissant l'arrangement floral qui n'est pas la propriété des personnes qui l'ont composé mais qui appartient à chacun présent dans l'église et à qui il parlera avec son propre langage.

Il s'agit donc de recentrer notre mission de fleurissement dans la liturgie dans la célébration du salut, dans la mort et la résurrection de Jésus, dans cette grande action de grâce de chaque eucharistie. En effet, ce n'est pas en notre nom propre que nous fleurissons, mais au nom de toute l'Église. En conséquence, nous devons prendre en compte trois éléments de la liturgie :

- Le temps liturgique : temps ordinaire, temps de l'Avent, temps de Noël, temps de Carême, temps pascal, etc. La composition florale prendra les couleurs du temps liturgique (jaune/orangé/rouge orangé pour le temps pascal ; rouge pour la Pentecôte par exemple) et sera installée dans le chœur devant telle ou telle pièce du mobilier, en fonction de ce sur quoi l'on veut mettre l'accent ;
- Les textes du dimanche concerné : les textes bibliques bien-sûr mais aussi les oraisons et les prières. C'est après les avoir lus et médités, si possible en équipe liturgique, que la composition florale sera réalisée. Elle reflètera la couleur du dimanche en question ;
- Le déroulement même de la célébration : lorsqu'il y a une équipe liturgique, une concertation entre les uns et les autres permet de rechercher ensemble et de faire exister l'harmonie. L'emplacement de la composition est alors défini selon que l'on veut insister sur la table de la Parole et/ou la table de l'Eucharistie, sur la Croix ou le cierge pascal.

En respectant le temps et la pédagogie mise en œuvre par l'Église elle-même, le fleurissement permet à l'Église en prière d'exprimer son attente, sa joie, son espérance, bref de faire mémoire de l'aujourd'hui du salut en le déployant dans notre histoire, ici et maintenant.

Le fleurissement dans la liturgie est donc l'une des mises en œuvre concrètes de la réponse de l'assemblée à Dieu qui œuvre pour le salut de l'homme. Avec notre arrangement, nous permettons à la création d'entrer dans le temps éternel déployé par la liturgie et dans l'action de grâce de l'Église.

En conséquence, la composition florale n'exprimera pas la somptuosité qui se fait admirer pour elle-même mais la noble simplicité chantant la louange et la présence invisible de Dieu. Elle indique – à la manière du panneau indicateur - le centre liturgique du lieu. Elle n'est pas là pour qu'on la contemple (même si elle le mérite) mais pour aider à contempler et servir le dessein de Dieu. De là découle un point essentiel sur lequel nous pouvons méditer : « Quelle est mon attitude intérieure ? »

Cette mission est belle mais exigeante. Acquérir des compétences liturgiques et techniques demandent du temps, de la persévérance mais nous fait grandir sur le plan spirituel et nous valorise sur le plan humain.

En exerçant cette mission, nous aidons la communauté rassemblée à comprendre que la célébration eucharistique est une offrande d'amour pour la gloire de Dieu et le salut du monde et nous entrons nous-mêmes dans cette action de grâce.

Nous terminons en citant saint Jean-Paul II dans une lettre apostolique publiée à l'occasion du 25<sup>ème</sup> anniversaire de la promulgation par Paul VI de la constitution conciliaire sur la sainte liturgie : « *Les signes, surtout les signes sacramentels, doivent avoir la plus grande expressivité. Le pain et le vin, l'eau et l'huile, mais aussi l'encens, les cendres, le feu et les fleurs et presque tous les éléments de la création ont leur place dans la liturgie comme une offrande au Créateur et contribuent à la dignité et à la beauté de la célébration.* »

Décembre 2016